Mairie de Gourbit

décembre 2012

Tél: 05 61 05 16 14 Fax: 05 61 65 61 49

Email: commune.gourbit@wanadoo.fr

Site internet: www.monclocher.com ou www.gourbit.a3w.fr



N° 24

EDITO

Chers Concitoyens,

A l'occasion de l'an neuf, le Conseil Municipal vous adresse les vœux les meilleurs pour l'année 2013, et ce, malgré les difficultés que rencontre notre temps. Nous devons garder l'espoir de jours meilleurs.

Nous nous devons ici de remercier Monsieur et Madame Guilhem, pour leur contribution à l'amélioration de nos illuminations, par un don de guirlande.

Bonne et heureuse année à tous

Le Maire

Francis Teychenné



Journée citoyenne 2012

Le lundi 20 août 2012, quarante volontaires se sont rassemblés à l'appel de la municipalité pour élaguer, débroussailler, tronçonner végétation et arbres envahissants autour du calvaire. Comme chaque année, le travail s'est accompli avec efficacité, dans la bonne humeur.

Près de 70 convives se sont retrouvés autour des grillades de notre chef cuistot Marcel Beyne.

Nous remercions l'ensemble des participants, mais aussi les chasseurs qui ont fait don de viande de gibier pour agrémenter le repas.

De bons moments et de bons souvenirs témoignent de l'intérêt et de l'attachement que les Gourbitoises et les Gourbitois portent à leur village.

GOURBIT

Ils ont débroussaillé la parcelle près du calvaire

Quarante volontaires muni(e) s de machettes et tronçonneuses pour débroussailler toute la matinée, malgré la chaleur, une parcelle près du calvaire et soixante-dix convives, dont les plus âgés du village, invités à partager la grillade du déjeuner préparée par un trio de chefs sous les ordres de l'octogénaire mais dynamique Marcel: la journée citoyenne de lundi dernier, instaurée depuis six ans par la municipalité, en joignant l'utile à l'agréable, a été une fois de plus pour la majorité des habitants du village « un fort moment de rassemblement et de rencontres », cher au maire Francis Teychenné. Et cela une semaine après une fête locale très réussie et appréciée, grâce au nouveau et jeune comité des fêtes que préside Rémi Travers.



Article la Dépêche

Que la lumière soit...



Dans la liste des travaux urgents, la réfection intégrale de l'électricité de l'église s'imposait!

Chose faite.

Dans le même temps, nous avons revu l'éclairage de notre église, chère aux Gourbitoises et Gourbitois. Certes, nous aurions pu faire mieux encore, mais les moyens financiers commandent.

11 novembre à Gourbit



Ce 11 novembre 2012, Gourbit a rendu hommage aux disparus de la grande guerre. Jour de la commémoration de l'armistice qui a mis fin à la Première Guerre mondiale en 1918.

Les discours du ministre délégué auprès du Ministre de la défense (extraits):

« Premier conflit mondial, qui marque par son ampleur et par le

nombre de victimes, militaires et civiles l'entrée brutale dans ce 20e siècle sanglant. La grande guerre marquera à jamais les esprits », et de l'Union Fédérale des Anciens Combattants : « N'oublions pas ce lourd bilan, ni le courage héroïque des soldats de ce conflit, appelé à juste titre la "grande guerre" » ont été lus respectivement par Monsieur le Maire et une jeune fille du village. Une gerbe a été déposée au pied du monument, avec l'appel aux morts puis la Marseillaise.

A la fin de la cérémonie Gourbitoises et Gourbitois se sont retrouvés autour d'un apéritif convivial.

les sacs jaunes...

Ramassage : <u>tous les lundis matin</u>. Posez-les sur les containers soigneusement fermés, au plus tôt:

Le lundi matin AV 8h00.

Vous pouvez y mettre :
-Bouteilles et films en plastique
-Boîtes métalliques
-Briques, cartonnettes et cartons
Vous les mettez en vrac et vides dans le
SAC JAUNE.

Les gros cartons pliés au pied du sac jaune.

Les sacs, gratuits, sont disponibles en mairie.



DETENTEURS D'EQUIDES

A Gourbit







l'IFCE (Institut Français du Cheval et de l'Equitation), établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés des sports et de l'agriculture, est l'opérateur de l'état pour sa politique relative aux équidés et ses utilisations. Parmi ses missions, l'IFCE assure la traçabilité des chevaux en enregistrant les équidés, leurs propriétaires et leurs lieux de détention dans la base de données SIRE (Système d'Information Relatif aux Equidés)

La déclaration concerne tout lieu où sont hébergés de façon permanente ou temporaire des équidés notamment, cheval, poney ou âne.

Deux possibilités de déclaration :

-Sur internet : sur le site www.haras-nationaux.fr. Cliquer sur le bouton détenteur en bas à droite de l'écran sur la page d'accueil du site.

-Par papier : disponibles sur demande au SIRE. (tél 0811 90 21 31— mail : info@ifce.fr— adresse : route de Troche— BP3— 19231 Arnac Pompadour cedex)

NECROLOGIE

Le jeudi 27 septembre 2012 ont eu lieu les obsèques de Jules Crépin AMIEL, né le 4 juillet 1922 à Pamiers.

Notre ami avait donc 90ans.

Il était l'époux de Christiane GALY fille du village. Militaire de carrière durant 22 années, il connut divers conflits. Sa carrière l'emmena en Italie, en Allemagne, en Indochine, puis en Afrique du Nord. En fin de carrière militaire il rentra à EDF jusqu'à sa prise de retraite pleinement méritée.

Jules et sa famille avaient fait le choix de passer une grande partie de leur temps à Gourbit dans la maison familiale.

Son attachement, il le manifestait de façon très concrète en exerçant son droit de vote sur la commune pour soutenir l'action du Conseil Municipal.

A Christiane, à toute sa famille, nous avons apporté le témoignage de notre amitié durant cette dure épreuve qu'est la perte d'un être cher.





Comme de tradition, les Gourbitoises et les Gourbitois, sont invités à fêter les rois à la salle des fêtes le dimanche 20 janvier 2013 à 16 heures.

Un moment de convivialité à ne pas manquer. les galettes sont offertes par

Martine et Jean-Jacques ROUJAS, que nous remercions ici pour cet élan de générosité.

LADSL

Jusqu'au bout de notre village!

Comme annoncé sur le bulletin municipal N° 23 du mois d'août 2012, l'ADSL est arrivée à Gourbit! Les résultats obtenus, vont au-delà de nos espérances, sachant que l'on mesure des débits que pourraient envier certains habitants de zones urbaines. Il serait difficile ici de donner des valeurs chiffrées, sachant que chaque cas, dépend de la qualité de la ligne et des conditions de raccordement. Mais nous remarquons, aujourd'hui, que sur une des lignes la plus éloignée du village (chemin de la Taychounière) les débits descendants mesurés sont de l'ordre de 2100 Kbits/s.

Dans le meilleur des cas, au centre du village, 10.000 Kbits contre 500 Kbits/s en moyenne, avant la migration ADSL.

Les démarches pour bénéficier de l'ADSL Pour les abonnés à internet par le réseau téléphonique: il suffit de contacter votre fournisseur d'accès et en faire la demande. Il n'y a généralement pas de surcoût.

Pour les nouveaux abonnés: Si la ligne téléphonique est installée, il faut faire le choix d'un fournisseur, qui se charge des démarches. Le coût est variable selon le type de contrat.

si la ligne téléphonique est existante mais désactivée, il faut prévoir un coût supplémentaire de 55€. Si la ligne téléphonique est inexistante, il faut s'adresser à la Société Orange, (ex France Télécom) au 3900. Le coût est variable selon la situation physique et géographique du point raccordement.

La Gazette Ariégeoise du 8 décembre 2012

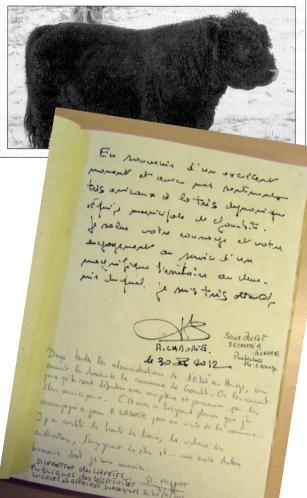
A Gourbit, le sous-préfet en visite



Même aux ressources modestes, une petite commune de montagne comme Gourbit se doit d'assurer le meilleur cadre de vie possible à sa centaine d'habitants, dont plusieurs jeunes couples d'exploitants agricoles, éleveurs de porcs noirs ou producteurs de légumes et de fruits pour la préparation de confitures, gelées et autres jus. Ainsi, afin d'essayer de valoriser certaines ressources naturelles comme le bois des forêts environnantes, Francis Teychenné, le maire et son conseil municipal ont convié la semaine dernière Michel Laborie, secrétaire général de la Préfecture, sous-préfet de l'arrondissement et Dominique Fossat, son directecteur des services, à une séance de travail pour étudier certains dossiers et leur financement.

Car. selon Francis Tevchenné, le rapport entre les subventions (60%) et les fonds propres communaux (40%) est en train de dangereusement s'inverser. D'autant plus que certains travaux urgents non prévus au budget sur le toit de l'église ont obligé l'équipe municipale à repousser d'autres chantiers. Le tour du village (notre photo) a permis à Mrs Laborie et Fossat d'apprécier les réalisations de la municipalité depuis son premier mandat en 2001, en particulier les cinq logements sociaux et la transformation de l'ancien moulin en restaurant réputé. Tout en admirant les nouvelles vaches écossaises "Galloway" de la future ferme pédagogique (photo ci-dessous).

A. J. C.



Le sous-préfet au village Un moment fort:

La presse en témoigne.

Notre village est conforté et encouragé dans les réalisations, les projets et la gestion de son conseil Municipal.



Francis Teychenné et le chef Jean-Claude Rivère présentent le restaurant à Michel Laborie (de d. à g.)./ DDM.

Vendredi 30 novembre, Michel Laborie, secrétaire général de la préfecture et sous-préfet de l'arrondissement, accompagné du directeur des libertés publiques des collectivités locales et des affaires juridiques, Dominique Fossat, a été invité par le maire de Gourbit Francis Teychenné et son conseil municipal à visiter le village pour découvrir les principales réalisations de la commune depuis 2001 : la nouvelle mairie et sa salle des fêtes, où ont justement été chaleureusement reçus les deux hôtes du jour ; le hangar municipal pour abriter le matériel, notamment le tracteurchasse-neige-épareuse ; les cinq logements sociaux et les deux gîtes communaux, le Moulin de Langoust, rénové et loué à un restaurateur, et enfin l'église, dont le toit et toute l'électrification intérieure ont fait l'objet de travaux de rénovation récemment.

«Des efforts importants pour notre petite commune de 100 habitants, a souligné Francis Teychenné, mais la plupart sous forme d'investissements productifs.»

Le sous-préfet, quant à lui, a assuré le conseil municipal de tout son soutien pour faire avancer les projets prévus : l'aménagement d'une aire de stationnement près du cimetière, le goudronnage des rues et la demande de classement par l'ONF en forêt communale de plusieurs parcelles de 20 à 25 ha chacune afin de pouvoir en récupérer la vente du bois.